

<p style="text-align: center;"><b>MODALITES PRATIQUES POUR L'ORGANISATION D'UNE SESSION CEP 3</b></p>
---

**Rappels préalables**

**Organisation de la journée**

Personnes présentes le jour de la session

Exemple de fiche d'évaluation des candidats

**Après la session :**

Exemple de fiche pour les élèves engagés terrain

Exemple de fiche indiquant la composition du jury

## **Rappel :**

Il est nécessaire d'avoir au minimum 12 candidats inscrits à une CEP pour que celle ci puisse avoir lieu.

L'âge minimum requis pour les candidats à la CEP 3 est de 16 ans.

Les candidats s'inscrivent par le biais du site [www.cpne-ee.org](http://www.cpne-ee.org).

Si l'organisateur de la CEP le souhaite, il peut accepter des engagements terrain, mais à lui de se charger de toutes les démarches inhérentes : collecte des chèques, saisies des informations sur les candidats (nom, prénom, date et lieu de naissance, coordonnées postales, numéro de téléphone et adresse mail). Ces informations sont impératives pour pouvoir saisir les engagements terrain.

La CEP 3 est composée de cinq tests (travail sur le plat, travail à l'obstacle, cross, soin, travail à pied). Chaque test est suivi d'un entretien.

L'appréciation du jury est soit « acquis » soit « non acquis ». Il n'y a pas de compensation possible entre les différents tests. Un candidat ne peut pas obtenir partiellement une CEP 3.

Chaque test dure 10 min (sauf dressage 12 min) et comporte une phase de préparation pour le candidat d'une durée de 10 min. L'entretien qui suit le test est d'une durée de 10 min maximum. Chaque candidat reste donc en face à face avec le jury environ 20 min par test.

Il est possible de faire des ateliers parallèles (travail monté/ soins/ travail à pied par exemple). Pour le test de soins, si les conditions de la structure le permettent, plusieurs cavaliers peuvent évoluer individuellement. Leur nombre est limité à 5 candidats.

Le jury est composé à parité de représentants salariés et représentants employeurs. Le président du jury est la personne dont la date de désignation est la plus ancienne.

La CPRE-EE se charge de convoquer les jurys. Elle adresse à la CPNE-EE, après la session CEP, un formulaire indiquant les noms et coordonnées des juges présents.

La CPNE-EE se charge de rembourser les frais de déplacement du jury selon le barème fiscal de référence pour les véhicules de 7ch. et le nombre de kilomètres indiqué par le site [www.mappy.fr](http://www.mappy.fr) entre le domicile du juge et le lieu de l'examen.

## **Personnes présentes le jour de la session :**

Au minimum 1 juge représentant les salariés et 1 juge représentant les employeurs.

Selon le nombre de candidat et pour mettre en place des ateliers : 2 juges représentant les employeurs et 2 juges représentant les salariés. 1 ou 2 « adjoints » encadrant le candidat pendant sa préparation : tirage au sort de l'opération à effectuer, attribution du cheval, mise à disposition des équipements nécessaires ...

Pour valider l'équivalence CEP 3 / UC 9 du BPJEPS un représentant de la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports doit être présent le jour de l'épreuve.

## **Exemple de fiche d'évaluation des candidats**

1 fiche/ candidat/ test



## CAPACITE EQUESTRE PROFESSIONNELLE 3 - Test de dressage-

Nom du candidat : .....

Session CEP du ..... à .....

Région : .....

Capacité évaluée : Etre capable de présenter un travail de dressage, en filet ou en bride, avec éperons et cravache facultatifs, incluant la reprise imposée.

Conditions d'évaluation	Réalisation	
Le travail		
au trot : transitions dans l'allure	Oui	Non
transitions trot-arrêt-reculer-trot	Oui	Non
au trot : épaule-en-dedans	Oui	Non
au trot : tête-au-mur, (12 m au moins)	Oui	Non
au pas : allongement et transitions	Oui	Non
au pas : ½ volte de 2 m maxi, hanches en dedans	Oui	Non
au galop : transitions dans l'allure	Oui	Non
transitions galop-pas-galop	Oui	Non
redressement du galop	Oui	Non
au galop : serpentine de trois boucles	Oui	Non
au galop : avancer les mains et rompre le contact	Oui	Non
La reprise imposée	Commentaires	
<i>étant piste à main droite</i>		
Entre M et R : arrêt, immobilité, rompre au pas		
RB : pas moyen		
Vers B ralentir le pas et ½ volte 4m de diam. en tenant les hanches à l'intérieur, rejoindre la piste en R en marchant droit		
R trot de travail, continuer jusqu'en H		
HE épaule gauche en dedans		
E doubler et changer de main, continuer jusqu'en P		
P V ½ cercle 20 m au trot de travail, vers D avancer les mains et rompre le contact sur au moins 5 m, le cheval ne modifiant pas son attitude		
VXR changer de main, en X galop de travail à gauche		
M ½ cercle de 10m, rejoindre la piste en B		
Entre P et F ½ cercle 20 m au contre galop passant par A		
KE redresser le contre-galop		
EIM changement de main en Vers I passer au pas quelques foulées et reprendre le galop à gauche		
C trot de travail		
S cercle de 10 m		
SV tête au mur		
V ½ cercle 20 m au trot de travail		
B arrêt, immobilité pour marquer la fin de la partie imposée.		
NB : le candidat continue le travail du cheval jusqu'à la fin du temps imparti ; il peut reprendre tout mouvement qu'il jugerait mal réalisé dans la partie imposée		

Critères d'évaluation	Avis	Avis du jury
Correction des exercices réalisés dans le travail (attitude, orientation et locomotion)	Favorable Défavorable	Acquis  Non Acquis
Qualité de présentation de la reprise imposée	Favorable Défavorable	
Position, assiette et fonctionnement du cavalier	Favorable Défavorable	
Correction dans l'emploi et l'effet des aides	Favorable Défavorable	
Justesse et cohérence du travail réalisé (impulsion, cadence, harmonie)	Favorable Défavorable	

Signatures des membres du jury :



## CAPACITE EQUESTRE PROFESSIONNELLE 3 - Test à l'obstacle-

Nom du candidat : .....

Session CEP du ..... à .....

Région : .....

**Capacité évaluée :** Etre capable de présenter le travail d'un cheval de sauts d'obstacles incluant le parcours défini.

Le parcours comprend :

- 10 obstacles mobiles, dont 1 double à une foulée, et plusieurs lignes à contrats de foulées
- longueur du parcours : de 400 à 450 m pour une vitesse de 350 m/mn,

6 obstacles, dont le double : hauteur = 1,00 m (+ ou - 5 cm), largeurs maxi = 1,10 m,

- 4 obstacles simples sont aux côtes maxi (1,05m)

3 obstacles simples hors parcours sont mis à disposition pour le travail.

Le candidat dans son travail peut à volonté sauter des obstacles du parcours et des obstacles hors parcours. Le plan du parcours est affiché et le parcours est reconnu par les candidats avant l'évaluation.

Conditions d'évaluation	Réalisation	Avis du jury
Le travail	Oui      Non	Acquis  Non Acquis
Le parcours imposé	Oui      Non	
<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Avis</b>	
Correction du train et du tracé (vitesse, équilibre, courbes)	Favorable Défavorable	
Correction du tracé (courbes)	Favorable Défavorable	
Correction des abords (encadrement, contrats de foulées) lors du travail et du parcours	Favorable Défavorable	
Aisance, fonctionnement et liant du cavalier à l'obstacle (travail et parcours)	Favorable Défavorable	
Cohérence et efficacité de l'ensemble du travail réalisé	Favorable Défavorable	
Justesse dans l'emploi du cheval (impulsion, cadence, régularité)	Favorable Défavorable	
Qualité de la réalisation du parcours déterminé	Favorable Défavorable	

**Pénalités particulières :**      2 chutes = non acquis ;  
    3 grosses fautes (précède, en retard) sur les sauts = non acquis  
    Non exécution de la totalité du parcours = non acquis  
    Attitude dangereuse = non acquis

Signatures des membres du jury :



## CAPACITE EQUESTRE PROFESSIONNELLE 3 - Test sur le cross-

Nom du candidat : .....

Session CEP du ..... à .....

Région : .....

Capacité évaluée : Etre capable de présenter le travail d'un cheval d'extérieur incluant le parcours de cross défini.

L'enchaînement comprend :

- 8 à 10 obstacles fixes, générant 12 efforts maximum, dont obligatoirement : fossé, obstacles de terre et gué, une ou deux combinaisons de 2 ou 3 éléments maximum,
- longueur : 1 500 m, pour une vitesse de 450 m/mn,
- obstacles simples : hauteur maxi = 1 m, largeur maxi = 1,20 m, largeur au sol maxi = 1,80 m,

Conditions d'évaluation	Réalisation	Avis du jury
Le travail	Oui      Non	Acquis  Non Acquis
Le parcours imposé	Oui      Non	
<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Avis</b>	
Maîtrise du train (vitesse, équilibre)	Favorable Défavorable	
Maitrise du tracé	Favorable Défavorable	
Correction et franchise des abords	Favorable Défavorable	
Correction des sauts (encadrement, adaptation au profil)	Favorable Défavorable	
Attitude et fonctionnement du cavalier : aisance et liant, solidité	Favorable Défavorable	
Accord et efficacité dans l'emploi des aides	Favorable Défavorable	
Cohérence et efficacité du travail	Favorable Défavorable	

### Pénalités particulières

2 chutes = non acquis

2 grosses fautes (précède, en retard) sur les sauts = non acquis

Non exécution de la totalité du parcours = non acquis

Attitude dangereuse = non acquis

Signatures des membres du jury :



## CAPACITE EQUESTRE PROFESSIONNELLE 3 - Test de soins-

Nom du candidat : .....

Session CEP du ..... à .....

Région : .....

### Capacité évaluée :

Etre capable de :

- assurer les soins courants aux chevaux et aux poneys, en tenant compte des règles d'hygiène et de sécurité,
- réaliser les opérations quotidiennes liées au maintien de l'état de santé du cheval, en tenant compte de la législation,
- de préparer la cavalerie dans le respect de la psychologie et du bien-être de l'animal.

Conditions d'évaluation (une ou plusieurs opérations)	Réalisation (une ou plusieurs opérations)	Avis du jury	
Distribuer des rations		Acquis	
Inspection des membres, de l'état de santé générale de l'équidé			
Rentrer au box un équidé en liberté. Attacher et surveiller un équidé à l'attache			
Introduire un nouvel équidé dans un groupe en liberté, soit en paddock, soit au pré.			
Surveillance du comportement des équidés (au box, au pré) et connaissance de la conduite à tenir			
Tondre			
Entretien du harnachement			
Mettre/ enlever une couverture			
Stockage et rangement du matériel (pharmacie, outils, harnachement...)			
Mettre des crampons			
Blessure : analyse de la gravité et de la conduite à tenir, nettoyer une plaie superficielle			Non Acquis
Entretenir des litières			
Administrer un vermifuge			
Faire une crinière / toiletter			
<b>Critères d'évaluation</b>	<b>Avis</b>		
Qualité de la réalisation (justesse du geste)	Favorable Défavorable		
Comportement et place lors du travail (calme, attention, qualité du contact avec l'animal)	Favorable Défavorable		
Respect de la sécurité	Favorable Défavorable		

Signatures des membres du jury :



## CAPACITE EQUESTRE PROFESSIONNELLE 3 - Test à pied-

Nom du candidat : .....

Session CEP du ..... à .....

Région : .....

Capacité évaluée : *Etre capable de* : - effectuer le travail gymnastique d'un cheval, ou poney, non monté, tiré au sort,  
- effectuer la mise au travail et la mise en condition d'un cheval, ou poney, de club, tiré au sort.  
- d'évaluer le niveau de dressage d'un cheval, ou poney, tiré au sort, en vue de son utilisation par des pratiquants..

Conditions d'évaluation (une opération parmi celles ci)	Réalisation (une opération parmi celles ci)	Avis du jury
Séance non montée : travail à la longe à l'obstacle		<p style="font-size: 2em; margin: 0;">Acquis</p> <p style="font-size: 2em; margin: 0;">Non Acquis</p>
Séance non montée : travail aux longues rênes à l'obstacle.		
Séance non montée : travail en liberté à l'obstacle		
Séance montée : évaluation du niveau d'un cheval destiné aux pratiquants sur l'épreuve de dressage ou d'obstacle de la CEP II « équitation »		
<b>Critères d'évaluation</b>		
Qualité de la réalisation (justesse du geste)	Favorable Défavorable	
Comportement et place lors du travail (calme, attention, qualité du contact avec l'animal)	Favorable Défavorable	
Respect de la sécurité	Favorable Défavorable	
<u>Pour la séance d'évaluation montée</u> : Adéquation des réponses avec la pratique, qualité de l'expression orale	Favorable Défavorable	

Signatures des membres du jury :



## CAPACITE EQUESTRE PROFESSIONNELLE 3- Entretiens-

Nom du candidat : .....

Session CEP du ..... à .....

Région : .....

*Capacité évaluée* : Etre capable d'expliciter la ou les techniques utilisées.

Conditions d'évaluation	Réalisation		Avis du jury
Entretien après test sur le plat	Oui	Non	Acquis
Entretien après test à l'obstacle	Oui	Non	
Entretien après test sur le cross	Oui	Non	
Entretien après test de soins	Oui	Non	
Entretien après test travail à pied	Oui	Non	
<b>Critères d'évaluation</b>			
Adéquation des réponses avec la pratique	Favorable	Défavorable	
Qualité de l'expression orale. Utilisation d'un vocabulaire spécialisé	Favorable	Défavorable	
Proposition de solutions judicieuses	Favorable	Défavorable	

Signatures des membres du jury :



## CAPACITE EQUESTRE PROFESSIONNELLE 3- Résultats-

Session CEP du ..... à .....

Région : .....

*Rappel : L'appréciation du jury est soit « acquis » soit « non acquis ». Il n'y a pas de compensation possible entre les différents tests. Un candidat ne peut pas obtenir partiellement une CEP 3.*

NOM DU CANDIDAT	Test de dressage	Test à l'obstacle	Test sur le cross	Test de soins	Test travail à pied	Entretiens	RESULTAT FINAL
	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	<b>Acquis</b> <b>Non Acquis</b>
	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	<b>Acquis</b> <b>Non Acquis</b>
	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	<b>Acquis</b> <b>Non Acquis</b>
	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	<b>Acquis</b> <b>Non Acquis</b>
	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	<b>Acquis</b> <b>Non Acquis</b>
	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	Acquis Non Acquis	<b>Acquis</b> <b>Non Acquis</b>

Signatures des membres du jury :

## **Après la session :**

Le président et le secrétaire général de la CPRE-EE inscrivent en ligne sur le site [www.cpne-ee.org](http://www.cpne-ee.org) les résultats de chaque candidat.

La CPNE-EE informe les candidats individuellement de leurs résultats, une attestation de réussite (le cas échéant) leur est adressée.

La CPRE-EE adresse à la CPNE-EE, un récapitulatif indiquant les noms et coordonnées des juges présents.

La CPNE-EE envoie aux juges leurs remboursements de frais de déplacement.

La CPNE-EE envoie au centre de certification la somme correspondant à la mise à disposition de ses infrastructure/ équipements/ équipés en fonction du nombre de candidats. (75€/candidat)



Ce document est à renvoyer à la CPNE-EE : secrétariat GHN, 12 avenue de la république, 41600 Lamotte Beuvron. Il permet le remboursement des frais de déplacement des juges (sur la base du barème fiscal 7CV trajet aller-retour domicile/lieu d'examen, distance calculée par le site [www.mappy.fr](http://www.mappy.fr))



## CAPACITE EQUESTRE PROFESSIONNELLE 3- Membres du jury

Session CEP du ..... à .....

Région : .....

Nom du juge	Adresse postale	Téléphone	Organisation syndicale	Renonce expressément au remboursement des frais (ref. bulletin des impôts 5B-3-06)		Signature
				Oui	Non	
				Oui	Non	
				Oui	Non	
				Oui	Non	
				Oui	Non	
				Oui	Non	

Nom et signature du président de la CPRE-EE

Nom et signature du secrétaire général de la CPRE-EE

